

Datum: 29.01.2025

Autor: Ajour Journaliste

Lutter contre la haine envers les élus



Grand Conseil

Lutter contre la haine envers les élus

Dans une interpellation déposée l'été dernier, le député socialiste biennois au Grand Conseil, Karim Saïd, s'inquiétait du harcèlement subi par de nombreux politiciens.

Ajour JournalistePublié: Aujourd'hui, 17:00Mis à jour il y a 4 heuresEcouter l'article

Insultes, menaces ou violences, les politiciens et politiciennes sont de plus en plus confrontés aux discours de haine. C'est le constat que dresse Karim Saïd, député socialiste au Grand Conseil. «Une enquête réalisée en février 2024, dans le canton de Zurich, révèle qu'un tiers des élus ont déjà été confrontés à des discours de haine», indique-t-il dans son intervention parlementaire déposée en juin dernier.

Dans ce document, il questionne le Conseil-exécutif sur la fréquence à laquelle nos représentants se retrouvent face à des propos menaçants. L'élu biennois demande aussi si des procédures de signalement, d'assistance juridique et des conséquences pénales existent. Une situation à laquelle Karim Saïd dit ne pas avoir été confronté personnellement. Il s'y intéresse car «un phénomène nouveau se produit: la haine et le harcèlement à l'égard des politiciens sont de plus en plus omniprésents», explique-t-il avant de confier que cette parole néfaste, libérée sur les réseaux sociaux, est «facilitée par une certaine polarisation du monde politique depuis la crise du Covid-19».

Selon lui, tout cela amène à une certaine détérioration de la démocratie qui conduit à des cas de violence ou de harcèlement.

Des réponses satisfaisantes

Les réponses lui ont été fournies en décembre dernier par le Conseil-exécutif qui précise que pour l'heure, les chiffres sur la confrontation des élus à de la haine et des violences «ne sont pas collectées» et il «n'estime pas judicieux de récolter des données supplémentaires à ce sujet». Une décision justifiée par le fait que la Police cantonale bernoise ne classe pas ses statistiques en fonction de leur lien avec des femmes ou des hommes politiques.

Autre point soulevé, celui des mesures d'aide exi-

stantes. L'Exécutif bernois rappelle la présence des instruments permettant de faire face à la haine. Il s'agit par exemple de protection des personnes menacées, de conseils ou de réduction du passage à

l'acte. De quoi satisfaire Karim Saïd qui regrette toutefois que ces mesures ne soient pas suffisamment connues des principaux intéressés.

[Link öffnen](#)